



CEAS-point-com

N° 301

Vendredi 28 novembre 2008

Vie associative

Don aux associations : un nouveau reçu fiscal disponible

Il est possible pour les particuliers de faire des dons aux associations. Deux cas de figure : don en numéraire ou renoncement de façon explicite à toute forme de remboursement lié à des frais engagés par un bénévole au profit de l'association (frais de déplacement notamment). Ces dons ainsi effectués donnent droit à une réduction d'impôt s'élevant à 66 % des sommes versées dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Cette possible réduction d'impôt est subordonnée à la condition que le contribuable joigne les pièces justificatives à sa déclaration de revenus (sauf s'il effectue sa déclaration par Internet) : les *Reçus au titre des dons à certains organismes d'intérêt général* (Cerfa 11580*03), délivrés par l'association

bénéficiaire du don.

Préalablement à la remise de reçus, l'association a intérêt, dans un premier temps, à faire une demande d'habilitation auprès des services fiscaux du département, à percevoir des dons et délivrer des reçus ; et, dans un deuxième temps, utiliser le document Cerfa évoqué ci-contre (nouveau modèle ci-joint ou disponible sur Internet : http://www.lexisnexis.fr/pdf/DO/joe_20080628_0050.pdf).

À noter que les frais kilométriques des bénévoles pour la réduction d'impôt sont soumis à un barème forfaitaire : pour les automobiles, 0,288 euro du kilomètre ; pour les motos, 0,110 euro du kilomètre.

A vos agendas

Le 1^{er} décembre, au Bourgneuf-la-Forêt Les défis de l'agriculture d'aujourd'hui

Le lundi 1^{er} décembre, à 20h30, salle du Trianon, au Bourgneuf-la-Forêt, la Communauté de communes du Pays de Loiron et la Maison de l'Europe en Mayenne organisent une conférence sur le thème : « **Les défis de l'agriculture d'aujourd'hui** : est-il possible de concilier besoins alimentaires, énergétiques et environnementaux ? » Interventions de Claude Chereau, ancien ambas-

sadeur de France auprès de la FAO (organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) et Jean-Pierre Couvreur, directeur de la FD.CUMA et chargé de mission énergie et territoire.

Renseignements : Maison de l'Europe en Mayenne, tél. 02 43 07 22 70.

Service aux adhérents (suite)

Des publications en double Le CEAS peut vous les offrir gratuitement

*Service réservé aux adhérents et aux associations membres du réseau Culture et Promotion.
Publications à retirer sur place.*

Correspondance municipale, devenue *Territoires, la revue des acteurs locaux*, revue publiée par l'Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale (ADELS) :

- N° 70, août-sept. 1966 : Une structure de participation au développement social et culturel d'une ville – **Témoignage de l'office social et culturel de Rennes.**
- N° 105, 106, 107, janv.-fév.-mars 1970 : La région parisienne : les hommes, les institutions, les problèmes, pour un Pari(s) démocratique (2 ex).
- N° 124, oct. 1971 : Où en est la régionalisation du VI^e Plan ?
Le pouvoir municipal dans les communes rurales et l'administration.
La commission communale des impôts directs.
La réforme de l'administration locale en Grande-Bretagne.
Les community design centers.
Bidonvilles de Casablanca.
- N° 127, janv. 1972 : Collectivités locales : quoi de neuf depuis deux ans ?
- N° 165, avril 1976 : Élections municipales et pouvoir local (2 ex).
- N° 168, juillet 1976 : **L'école : quelques problèmes qui se posent aux communes.**
- N° 176 : Le rapport « Guichard » sur « le développement des responsabilités locales » (2 ex).
- N° 177-178, avril-mai 1977 : Pour une action municipale en milieu rural.
- N° 180, sept. 1977 : Actualité du problème foncier.
- N° 181, oct. 1977 : **Problèmes d'aménagement : les contrats, les pays, les villes nouvelles.**
- N° 189, juin 1978 : Formation-information des élus et de la population (2 ex).
- N° 191, oct. 1978 : **Initiation aux finances locales : cahier d'exercices pratiques.**
- N° 193, déc. 1978 : Le conseil général et le département.
- N° 194-195, janv.-février 1979 : Préoccupations actuelles du mouvement HLM.
- N° 201, oct. 1979 : Accroître la démocratie locale.
- N° 204, janvier 1980 : Les immigrés dans la commune.

À suivre...

La collection complète de la revue peut être consultée au CEAS.

La pensée hebdomadaire

« Vis-à-vis du reste du monde, les démocraties doivent s'approfondir et se muscler, se montrer à la fois fortes et désirables. Ensuite, il faut considérer que, même chez nous, la démocratie n'est pas " génétique ". On ne naît pas démocrate, on le devient. La démocratie s'apprend et s'enseigne. Si nous ne le faisons pas, la séduction du modèle de la puissance cynique finira par renvoyer les démocrates dans les arrières-cuisines de l'Histoire et remiser nos idéaux de liberté et de respect des droits de l'homme au rayon des antiquités plus gênantes qu'utiles »...

Jean-François Bouthors, « La démocratie n'est pas une évidence » (point de vue), *Ouest-France* du 11 septembre 2008.